



Synthèse des débats du Forum de discussion

Ce document est la synthèse des échanges des professionnels du forum. Il ne s'agit donc que d'avis et de points de vue des membres inscrits sur le forum. Vous pouvez prolonger les discussions en les retrouvant directement sur le forum de débat !

Les détails de ces échanges sont présents sur le forum 2Dbat. Nous vous invitons à consulter également deux espaces complémentaires à visiter régulièrement :

- **L'espace Offres d'emplois et stages** qui présente de nombreuses opportunités professionnelles et des candidatures variées. Nous vous invitons à parcourir et à nourrir ces rubriques !
- **La boîte à idée du forum 2Dbat** sur laquelle vous pouvez exprimer vos besoins, remarques, idées et suggestions.

LA QUESTION DU TRIMESTRE	Rédacteurs :
<p>Quelle interaction entre un plancher chauffant et le double-flux ?</p> <p>Dans un de nos projets de crèche placé à Marseille à 800 mètres de la mer, un BE prescrit une double-flux, combinée à un plancher chauffant. La double-flux serait utile essentiellement pour le confort (la consommation des ventilateurs est supérieure aux gains générés par l'échangeur)</p> <p>Le BE a ensuite ajouté une VMC simple flux pour les sanitaires et pièces humides.</p> <p>- Avec un plancher chauffant, quels sont les retours d'installations en simple flux dans une crèche avec un plancher chauffant concernant notamment le confort?</p> <p>- Les deux dispositifs de ventilation sont-ils combinables et comment interagissent-ils?</p> <p>L'ADEME précise sur les VMC double flux : "<i>Au regard de leurs consommations énergétiques évaluées dans le cadre de la réglementation thermique, les ventilations double flux sont essentiellement préconisées en zones climatiques de type H1, les plus exposées au froid</i>".</p> <p>De plus, en couplant une double-flux avec une simple-flux, une partie de l'air entrant par la double-flux va ressortir par la simple-flux. Cet effet mécanique dévoie une partie du flux d'air dans la simple-flux, accentuant d'autant le décalage constaté entre les performances d'une double-flux en site réel qui est inférieur au rendement du seul échangeur calculé en usine.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Bertrand Ottmer• Armand Dutreix• Rodolphe Servato <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p> <p>Renvoi vers d'autres références :</p> <ul style="list-style-type: none">- http://www2.ademe.fr/servlet/getBin?...3684251731.pdf

Vous retrouverez ci-dessous les éléments clés des débats les plus nourris sur le forum.



Janvier/février/mars - 2013



Synthèse des débats du Forum de discussion

LES BREVES DU TRIMESTRE	Contributeurs
<p>Publication de l'arrêté de la RT 2012</p> <p>L'arrêté généralisant la RT 2012 à tous les bâtiments est paru le 28 décembre 2012. Il comprend encore beaucoup d'erreurs au sein du texte. Les coefficients y sont redéfinis. Plusieurs sites mettent à disposition des outils de calculs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Détermination Bbiomax et Cepmax (RT 2012) de Bourgogne Bâtiment Durable- Détermination Bbiomax et Cepmax (RT 2012) de Cardonnel Ingénierie <p>Une note d'interprétation de l'arrêté de la RT 2012 sera prochainement publiée en fonction des cas particuliers recensés.</p> <p>Ville et Aménagement Durable a mis en place un groupe de travail sur la RT 2012 dont les productions sont accessibles en cliquant ici. Retrouvez également les éléments collectés sur l'enviroboite en cliquant ici.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Armand Dutreix• Cécile Wicky• Nicolas Guignard <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p> <p>Renvoi vers d'autres références :</p> <ul style="list-style-type: none">- http://www.legifrance.gouv.fr/affich...XT000026871753- http://www.cepmax2012.fr/- http://outil-rt2012.bourgogne-batiment-durable.fr- www.cesar-cube.fr/LesTools
<p>Polémique à la ouate de cellulose</p> <p>La ouate de cellulose, qui a fait l'objet d'un dossier complet dans la Revue Habitat Naturel, est pointée du doigt à cause de ses vapeurs d'ammoniac. Mise en observation par l'Agence Qualité Construction en raison de potentiels risques sanitaires et d'incendies, ce matériau ne fait pas l'objet de critique particulière ailleurs qu'en France.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Soazig Allaire• Guy Archambault• Nicolas Guignard• Sophie Gentil <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p>
<p>Bonification de COS et RT 2012</p> <p>La bonification de coefficient de COS est calculée sur la base de la RT 2005. Cette possibilité est le fruit de deux arrêtés du 3 mai 2007 (label HPE et dépassement COS) qui, tant qu'ils ne sont pas abrogés, pourront être appliqués. Il suffit, pour une maison individuelle, de fournir au stade PC un DPE justifiant de la performance THPE EnR 2005 ou BBC 2005 (plus une des quatre conditions décrites dans le 2ème arrêté) et un engagement d'installer les équipements de production d'énergie renouvelable ou de pompe à chaleur visés par l'arrêté.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Soazig Allaire• Armand Dutreix• Jean-Christophe Nozières• Vincent Sialelli <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p>
<p>DPE collectif</p> <p>La loi Grenelle II impose la réalisation d'un DPE collectif pour les copropriétés en chauffage collectif de moins de 50 lots (un audit énergétique pour les autres). Cette mesure a été rendue effective par la parution d'un décret le 3 décembre 2012.</p> <p>Si le bâtiment est construit à partir de 1948, le DPE sera réalisé en caractérisant les parois déperditives, les longueurs de ponts thermiques, les installations de ventilation et de chauffage. Les usages restent standardisés (Température de consigne à 19°, réduit de nuit, utilisation normée de l'ECS,...). Des écarts avec les factures réelles seront possibles. Si le bâtiment date d'avant 1948, le DPE sera réalisé selon la méthode factures.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Gaël Bogotto• Stanislas Jaubert <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p>

Retrouvez et participez à l'intégralité de ces échanges sur <http://www.forum-2dbat.net/>



Janvier/février/mars - 2013

Synthèse des débats du Forum de discussion

ACTUALITES	Contributeurs
Journée Biodiversité du cadre bâti et gestion alternative des eaux / 16 avril / Lyon (69) La perte de biodiversité est un constat planétaire. Il convient donc d'approfondir ce sujet et de s'interroger sur nos modes de faire.	<ul style="list-style-type: none">• VAD Pour en savoir plus...
Jusqu'au 22 avril : inscription formation ADEME - REBBAC Savoir rénover des bâtiments à basse consommation d'énergie.	<ul style="list-style-type: none">• Equipe VAD Pour en savoir plus...
Concours national de la création d'entreprises construction durable / National / 30 avril Concours consacré aux créateurs et aux jeunes entreprises ayant un projet innovant dans l'éco-construction.	<ul style="list-style-type: none">• Béatrice Couderc Pour en savoir plus...
Jusqu'au 30 avril : Appel à projet, le « off » du développement durable 2013 Faire savoir et savoir-faire, présentez vos projets pionniers directement sur http://www.leoffdd.fr/!	<ul style="list-style-type: none">• ICEB/VAD Pour en savoir plus...
Formation AMD (Architecture Méditerranéenne Durable) - 17 Mai - Toulon (83) Formation à destination des professionnels afin de permettre la décroissance des besoins thermiques par la conception bioclimatique des bâtiments tout en maintenant le confort des usagers	<ul style="list-style-type: none">• Béatrice Couderc Pour en savoir plus...
Conférence : Architecture Méditerranéenne Durable - 23 Mai - Toulon (83) Dans le cadre de sa démarche AMD, le CAUE 83 met en place un ensemble d'actions pour sensibiliser et former les maîtres d'oeuvre, maîtres d'ouvrage et le public. Conférence sur l'architecture et le développement durable autour du travail de N. Michelin	<ul style="list-style-type: none">• Béatrice Couderc Pour en savoir plus...
Convention Innovative City 2013 / 18-19 Juin / Nice (06) L'événement abordera les thèmes fondamentaux de l'énergie, l'eau et les déchets, le transport, la mobilité et l'intermodalité, la vie de la Cité et les bâtiments au travers de témoignages et d'expertises d'acteurs internationaux.	<ul style="list-style-type: none">• Axel - Envirobat Pour en savoir plus...
Formation "La pierre sèche pour les prescripteurs" / 20 au 22 juin / Pierrevert (04) En partenariat avec la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche (FFPSS) et la commune de Pierrevert.	<ul style="list-style-type: none">• Béatrice Couderc Pour en savoir plus...